Miseu coop

\_ Correspondances

1885 - Du. M. 1888

208

REPUBLIQUE RWANDAISE

LETISTERS DE LA JEUNESSE

TOU MOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le 04 MOV ISBB

Nº 316 4 /15.00.01

4

Monsiour le Ministre des Affeires Etrangères et de le Coopération KIGALI

OBJEC: Posts vacent au

Monsieur le Ministre,

J'si l'honneur de vous transmettre sous ce pli le dossier émanant du Conseil Supérieur du Sport en Afrique relatif au recrutement d'un attaché de presse à son Secrétorist Général.

Comme le Rwands sersit intéressé par ce poste, je vous demandersis de bien vouloir procéder au recrutement d'un condidat à présenter éventuellement.

Vauillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très dintinguée.

> Le Ministre de la Jeunsace et du Mouvement Coopératif MDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

BAGAMBIKI Zephyrin Secretaire General /

.I.a.

on Excellence Monsieur le Président le la République Rwandaise

IGALI .-

onsieur le Secrétaire Général

I MakellaDe

GALI.-

naieur le Ministre de la Fonction blique et de la Formation Professionnelle

MALI.-

ndois d'Information

LT.-

SUPREME COUNCIL FOR SPORT IN AFRICA CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT, EN AFRIQUE

N° /// /DAF/021.

Evine auniNAFFET

20 SEPT. 1988

A traiter par

LETTRE

CIRCULAIRE

Parc satrées 19/10/80

Messieurs les Ministres chargés des Sports des Pays Membres.

OBJET: POSTE VACANT.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste d'Attaché de Presse est vacant au Secrétariat Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.).

Le profil du poste, les critères de recrutement ainsi que les avantages attachés au poste sont précisés sur le document en annexe.

Conformément aux dispositions statutaires sur les recrutements des Agents du C.S.S.A., je vous laisse le soin de choisir, parmi les candidatures que vous enregistrerez, celle qui vous semblera répondre le mieux à ces conditions.

Le dossier ainsi retenu devra parvenir au Secrétariat Général du C.S.S.A., au plus tard le 30 Novembre 1988. Passé ce délai, je considérerai que vous n'avez pas de candidat à proposer.

• • • / • • •

SUPREME COUN

Je vous serais reconnaissant de la publicité qu'il vous plaira d'assurer à cette vacance, en vue d'une meilleure sélection.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,

Amadou Lamine BA.

RECRUTEMENT D'UN ATTACHE DE PRESSE
AU SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE
( C. S. S. A.)

#### A. - PROFIL DU POSTE

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, l'Attaché de Presse est chargé :

- . en plus des relations publiques d'une manière générale,
  - des relations avec les organes de presse en général (presse écrite, parlée, télévisuelle et filmée);
  - de la revue de la presse hebdomadaire (communiqués, interviews, conférences de presse), dont il fait l'économie régulièrement au Secrétaire Général;
  - de la réalisation d'un bulletin de liaison périodique, rendant compte des activités du CSSA et de ses différentes composantes ;
  - des relations avec les organisations spécialisées en presse sportive (U.J.S.A., A.I.P.S., etc);
  - de la réalisation des documents sonores, filmés, etc ;
  - du dossier de la discrimination raciale en Sport ;
  - de l'organisation, en collaboration avec les C.N.O. d'Afrique, de campagnes contre toute forme de discrimination raciale, politique ou religieuse au sein du Mouvement Olympique;
  - des questions de protocole (accueil, hébergement, réception, voyages);

- Tradut, Pati Sirant

- de l'organisation, en liaison avec le Secrétariat Particulier et les intéressés, des missions du Secrétaire Général et du Personnel du Secrétariat Général : confection des routings, réservation des places dans les avions, reconfirmations, éventuellement réservations des chambres d'hôtel.

#### B. - CRITERES DE RECRUTEMENT

- . <u>nationalité</u> : être ressortissant d'un des Etats Membres du C.S.S.A. ;
- . âge : avoir 25 ans au moins et 50 ans au plus au 1er Octobre 1988 ;
- titres universitaires: la nature des fonctions que le postulant sera appelé à assumer exige que celui-ci justifie d'une culture générale étendue et présente des diplômes universitaires d'un niveau au moins égal à une licence ou de tout autre titre équivalent.

Dans tous les cas, le candidat doit justifier de la possession d'un titre délivré par une Ecole spécialisée en sciences et techniques de l'information ;

- expérience pratique : il est vivement souhaité, en outre, que le candidat réunisse un minimum de cinq années dans des postes de responsabilités, assumées au sein des administrations de son Pays d'origine ou auprès d'organisations internationales;
- · langues écrites et parlées : si le candidat est francophone, il doit justifier d'une très bonne connaissance de la langue française et d'un niveau acceptable de l'anglais. S'il est anglophone, il doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et un niveau acceptable du français.

#### C. - DOSSIER DE CANDIDATURE

### . Composition des dossiers :

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

# a) - candidats fonctionnaires :

- une demande de détachement au poste vacant ;

- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents ;
- un certificat médical déclarant le candidat physiquement apte à l'emploi postulé et indemne de toute affection contagieuse.

### b) - candidats non fonctionnaires :

- une demande d'emploi au poste vacant ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire, délivré depuis moins de 3 mois ;
- un certificat médical déclarant le candidat apte à l'emploi postulé et physiquement indemne de toute affection contagieuse;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents.

#### D. - CONTRAT

Le candidat retenu devra signer un contrat d'engagement avec le C.S.S.A. La durée de ce contrat est de trois ans, renouvelables. Celui-ci pourra être résilié conformément aux dispositions de l'article 16 du Statut du Personnel.

# E. - REMUNERATION ET AVANTAGES DIVERS :

Le candidat recruté percevra :

un salaire de base de F CFA 334 862 ou US \$ 1 116 par mois, au taux de F CFA 300 le dollar américain, si le candidat présente, en plus d'un diplôme universitaire au moins égal à une licence, un titre ou diplôme délivré par une école spécialisée en sciences et techniques de l'information.

Ce salaire est de F CFA 265 259 ou US \$ 884 si le candidat ne peut justifier que de la possession de l'un de ces diplômes ou titres seulement ;

- . une indemnité d'éloignement de 25 % du salaire, si le candidat est expatrié ;
- . une indemnité pour usage de véhicule personnel fixée à F.CFA 30 000 ou US \$ 100 par mois ;
- . des allocations familiales dont le taux est de F CFA 6 000 cu US \$ 20 par enfant à charge et par mois ;
- . une prime d'ancienneté indexée sur le salaire de base (1er échelon) et qui évolue conformément à la législation en vigueur dans le Pays hôte.

#### F. - ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature dûment remplis par les candidats doivent être remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Pays d'origine des candidats.

Le Ministre opère une pré-sélection et adresse la candidature retenue au Secrétariat Général du C.S.S.A., conformément aux prescriptions de la lettre portant déclaration de la vacance du poste.

YAOUNDE, 1e 20 SEPT. 1988

RECRUTEMENT D'UN ATTACHE DE PRESSE
AU SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE
( C. S. S. A.)

#### A. - PROFIL DU POSTE

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, l'Attaché de Presse est chargé :

- . en plus des relations publiques d'une manière générale,
  - des relations avec les organes de presse en général (presse écrite, parlée, télévisuelle et filmée) ;
  - de la revue de la presse hebdomadaire (communiqués, interviews, conférences de presse), dont il fait l'économie régulièrement au Secrétaire Général;
  - de la réalisation d'un bulletin de liaison périodique, rendant compte des activités du CSSA et de ses différentes composantes ;
  - des relations avec les organisations spécialisées en presse sportive (U.J.S.A., A.I.P.S., etc);
  - de la réalisation des documents sonores, filmés, etc ;
  - du dossier de la discrimination raciale en Sport ;
  - de l'organisation, en collaboration avec les C.N.O.
     d'Afrique, de campagnes contre toute forme de discrimination raciale, politique ou religieuse au sein du Mouvement Olympique;
  - des questions de protocole (accueil, hébergement, réception, voyages);
  - de l'organisation, en liaison avec le Secrétariat Particulier et les intéressés, des missions du Secrétaire Général et du Personnel du Secrétariat Général : confection des routings, réservation des places dans

les avions, reconfirmations, éventuellement réservations des chambres d'hôtel.

#### B. - CRITERES DE RECRUTEMENT

- <u>nationalité</u> : être ressortissant d'un des Etats Membres du C.S.S.A.;
- âge : avoir 25 ans au moins et 50 ans au plus au 1er Octobre 1988 ;
- titres universitaires: la nature des fonctions que le postulant sera appelé à assumer exige que celui-ci justifie d'une culture générale étendue et présente des diplômes universitaires d'un niveau au moins égal à une licence ou de tout autre titre équivalent.

Dans tous les cas, le candidat doit justifier de la possession d'un titre délivré par une Ecole spécialisée en sciences et techniques de l'information ;

- expérience pratique : il est vivement souhaité, en outre, que le candidat réunisse un minimum de cinq années dans des postes de responsabilités, assumées au sein des administrations de son Pays d'origine ou auprès d'organisations internationales;
- · <u>langues écrites et parlées</u> : si le candidat est francophone, il doit justifier d'une très bonne connaissance de la langue française et d'un niveau acceptable de l'anglais. S'il est anglophone, il doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et un niveau acceptable du français.

#### C. - DOSSIER DE CANDIDATURE

#### . Composition des dossiers :

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

### a) - candidats fonctionnaires :

- une demande de détachement au poste vacant ;

- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents ;
- un certificat médical déclarant le candidat physiquement apte à l'emploi postulé et indemne de toute affection contagieuse.

# b) - candidats non fonctionnaires :

- une demande d'emploi au poste vacant ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire, délivré depuis moins de 3 mois ;
- un certificat médical déclarant le candidat apte à l'emploi postulé et physiquement indemne de toute affection contagieuse;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents.

### D. - CONTRAT :

Le candidat retenu devra signer un contrat d'engagement avec le C.S.S.A. La durée de ce contrat est de trois ans, renouvelables. Celui-ci pourra être résilié conformément aux dispositions de l'article 16 du Statut du Personnel.

### E. - REMUNERATION ET AVANTAGES DIVERS :

Le candidat recruté percevra :

. un salaire de base de F CFA 334 862 ou US \$ 1 116 par mois, au taux de F CFA 300 le dollar américain, si le candidat présente, en plus d'un diplôme universitaire au moins égal à une licence, un titre ou diplôme délivré par une école spécialisée en sciences et techniques de l'information.

Ce salaire est de F CFA 265 259 ou US \$ 884 si le candidat ne peut justifier que de la possession de l'un de ces diplômes ou titres seulement ;

- . une indemnité d'éloignement de 25 % du salaire, si le candidat est expatrié ;
- . une indemnité pour usage de véhicule personnel fixée à F.CFA 30 000 ou US \$ 100 par mois ;
- . des allocations familiales dont le taux est de F CFA 6 000 cc US \$ 20 par enfant à charge et par mois ;
- . une prime d'ancienneté indexée sur le salaire de base (1er échelon) et qui évolue conformément à la législation en vigueur dans le Pays hôte.

#### F. - ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature dûment remplis par les candidats doivent être remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Pays d'origine des candidats.

Le Ministre opère une pré-sélection et adresse la candidature retenue au Secrétariat Général du C.S.S.A., conformément aux prescriptions de la lettre portant déclaration de la vacance du poste.

YAOUNDE, le 2

RECRUTEMENT D'UN ATTACHE DE PRESSE
AU SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE
( C. S. S. A.)

#### A. - PROFIL DU POSTE

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, l'Attaché de Presse est chargé :

- . en plus des relations publiques d'une manière générale,
  - des relations avec les organes de presse en général (presse écrite, parlée, télévisuelle et filmée) ;
  - de la revue de la presse hebdomadaire (communiqués, interviews, conférences de presse), dont il fait l'économie régulièrement au Secrétaire Général;
  - de la réalisation d'un bulletin de liaison périodique, rendant compte des activités du CSSA et de ses différentes composantes;
  - des relations avec les organisations spécialisées en presse sportive (U.J.S.A., A.I.P.S., etc);
  - de la réalisation des documents sonores, filmés, etc ;
  - du dossier de la discrimination raciale en Sport ;
  - de l'organisation, en collaboration avec les C.N.O. d'Afrique, de campagnes contre toute forme de discrimination raciale, politique ou religieuse au sein du Mouvement Olympique;
  - des questions de protocole (accueil, hébergement, réception, voyages);

Chine to the court of the court

- de l'organisation, en liaison avec le Secrétariat Particulier et les intéressés, des missions du Secrétaire Général et du Personnel du Secrétariat Général : confection des routings, réservation des places dans les avions, reconfirmations, éventuellement réservations des chambres d'hôtel.

#### B. - CRITERES DE RECRUTEMENT

- nationalité : être ressortissant d'un des Etats Membres du C.S.S.A.;
- . âge : avoir 25 ans au moins et 50 ans au plus au 1er Octobre 1988 ;
- titres universitaires : la nature des fonctions que le postulant sera appelé à assumer exige que celui-ci justifie d'une culture générale étendue et présente des diplômes universitaires d'un niveau au moins égal à une licence ou de tout autre titre équivalent.

Dans tous les cas, le candidat doit justifier de la possession d'un titre délivré par une Ecole spécialisée en sciences et techniques de l'information ;

- expérience pratique : il est vivement souhaité, en outre, que le candidat réunisse un minimum de cinq années dans des postes de responsabilités, assumées au sein des administrations de son Pays d'origine ou auprès d'organisations internationales;
- · <u>langues écrites et parlées</u> : si le candidat est francophone, il doit justifier d'une très bonne connaissance de la langue française et d'un niveau acceptable de l'anglais. S'il est anglophone, il doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et un niveau acceptable du français.

### C. - DOSSIER DE CANDIDATURE

#### . Composition des dossiers :

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

### a) - candidats fonctionnaires :

- une demande de détachement au poste vacant ;

- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents ;
- un certificat médical déclarant le candidat physiquement apte à l'emploi postulé et indemne de toute affection contagieuse.

# b) - candidats non fonctionnaires

- une demande d'emploi au poste vacant ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire, délivré depuis moins de 3 mois ;
- un certificat médical déclarant le candidat apte à l'emploi postulé et physiquement indemne de toute affection contagieuse;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents.

#### D. - CONTRAT:

Le candidat retenu devra signer un contrat d'engagement avec le C.S.S.A. La durée de ce contrat est de trois ans, renouvelables. Celui-ci pourra être résilié conformément aux dispositions de l'article 16 du Statut du Personnel.

## E. - REMUNERATION ET AVANTAGES DIVERS :

Le candidat recruté percevra :

un salaire de base de F CFA 334 862 ou US \$ 1 116 par mois, au taux de F CFA 300 le dollar américain, si le candidat présente, en plus d'un diplôme universitaire au moins égal à une licence, un titre ou diplôme délivré par une école spécialisée en sciences et techniques de l'information.

Ce salaire est de F CFA 265 259 ou US \$ 884 si le candidat ne peut justifier que de la possession de l'un de ces diplômes ou titres seulement ;

- . une indemnité d'éloignement de 25 % du salaire, si le candidat est expatrié ;
- . une indemnité pour usage de véhicule personnel fixée à F.CFA 30 000 ou US \$ 100 par mois ;
- . des allocations familiales dont le taux est de F CFA 6 000 cu US \$ 20 par enfant à charge et par mois ;
- . une prime d'ancienneté indexée sur le salaire de base (1er échelon) et qui évolue conformément à la législation en vigueur dans le Pays hôte.

### F. - ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature dûment remplis par les candidats doivent être remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Pays d'origine des candidats.

Le Ministre opère une pré-sélection et adresse la candidature retenue au Secrétariat Général du C.S.S.A., conformément aux prescriptions de la lettre portant déclaration de la vacance du poste.

YAOUNDE, le 2

SUPREME COUNCIL FOR SPORT IN AFRICA CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT, EN AFRIQUE

/DAF/021.-

CIRCULAIRE

: Interment: 23

Messieurs les Ministres chargés des Sports des Pays Membres.

POSTE VACANT. OBJET:

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste d'Attaché de Presse est vacant au Secrétariat Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.).

Le profil du poste, les critères de recrutement ainsi que les avantages attachés au poste sont précisés sur le document en annexe.

Conformément aux dispositions statutaires sur les recrutements des Agents du C.S.S.A., je vous laisse le soin de choisir, parmi les candidatures que vous enregistrerez, celle qui vous semblera répondre le mieux à ces conditions.

Le dossier ainsi retenu devra parvenir au Secrétariat Général du C.S.S.A., au plus tard le 30 Novembre 1988. Passé ce délai, je considérerai que vous n'avez pas de candidat à proposer.

. . . / . . .

Je vous serais reconnaissant de la publicité qu'il vous plaira d'assurer à cette vacance, en vue d'une meilleure sélection.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.-

Le Secrétaire Général,

Amadou Lamine BA.

SUPREME COUNCIL FOR SPORT IN AFRICA CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT, EN AFRIQUE

N° /// /DAF/021.

Evine auniNAFFET

21 1399

A traiter per

: Incornent: P3

LETTRE

CIRCULAIRE

Messieurs les Ministres chargés des Sports des Pays Membres.

OBJET: POSTE VACANT.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste d'Attaché de Presse est vacant au Secrétariat Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.).

Le profil du poste, les critères de recrutement ainsi que les avantages attachés au poste sont précisés sur le document en annexe.

Conformément aux dispositions statutaires sur les recrutements des Agents du C.S.S.A., je vous laisse le soin de choisir, parmi les candidatures que vous enregistrerez, celle qui vous semblera répondre le mieux à ces conditions.

Le dossier ainsi retenu devra parvenir au Secrétariat Général du C.S.S.A., au plus tard le 30 Novembre 1988. Passé ce délai, je considérerai que vous n'avez pas de candidat à proposer.

.../...

Je vous serais reconnaissant de la publicité qu'il vous plaira d'assurer à cette vacance, en vue d'une meilleure sélection.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.-

Le Secrétaire Général,

Amadou Lamine BA.

SUPREME COUNCIL FOR SPORT IN AFRICA CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT, EN AFRIQUE

N° // /DAF/021.

come auniNAFFET

20 SFPT. 1988

A traiter per

LETTRE

CIRCULAIRE

Pate outrée: 19/10/89

Vassement: \$3.9/19/08 à

Messieurs les Ministres chargés des Sports des Pays Membres.

### OBJET : POSTE VACANT.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste d'Attaché de Presse est vacant au Secrétariat Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.).

Le profil du poste, les critères de recrutement ainsi que les avantages attachés au poste sont précisés sur le document en annexe.

Conformément aux dispositions statutaires sur les recrutements des Agents du C.S.S.A., je vous laisse le soin de choisir, parmi les candidatures que vous enregistrerez, celle qui vous semblera répondre le mieux à ces conditions.

Le dossier ainsi retenu devra parvenir au Secrétariat Général du C.S.S.A., au plus tard le 30 Novembre 1988. Passé ce délai, je considérerai que vous n'avez pas de candidat à proposer.

.../...

Je vous serais reconnaissant de la publicité qu'il vous plaira d'assurer à cette vacance, en vue d'une meilleure sélection.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.-

Le Secrétaire Général,

Amadou Lamine BA.

Ce salaire est de F CFA 265 259 ou US \$ 884 si le candidat ne peut justifier que de la possession de l'un de ces diplômes ou titres seulement;

- . une indemnité d'éloignement de 25 % du salaire, si le candidat est expatrié ;
- . une indemnité pour usage de véhicule personnel fixée à F.CFA 30 000 ou US \$ 100 par mois ;
- . des allocations familiales dont le taux est de F CFA 6 000 cu US \$ 20 par enfant à charge et par mois ;
- . une prime d'ancienneté indexée sur le salaire de base (1er échelon) et qui évolue conformément à la législation en vigueur dans le Pays hôte.

#### F. - ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature dûment remplis par les candidats doivent être remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Pays d'origine des candidats.

Le Ministre opère une pré-sélection et adresse la candidature retenue au Secrétariat Général du C.S.S.A., conformément aux prescriptions de la lettre portant déclaration de la vacance du poste.

YAOUNDE, 1e 20 SEPT. 1988

- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents ;
- un certificat médical déclarant le candidat physiquement apte à l'emploi postulé et indemne de toute affection contagieuse.

### b) - candidats non fonctionnaires

- une demande d'emploi au poste vacant ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire, délivré depuis moins de 3 mois ;
- un certificat médical déclarant le candidat apte à l'emploi postulé et physiquement indemne de toute affection contagieuse;
- des copies certifiées conformes des diplômes ou titres équivalents.

### D. - CONTRAT

Le candidat retenu devra signer un contrat d'engagement avec le C.S.S.A. La durée de ce contrat est de trois ans, renouvelables. Celui-ci pourra être résilié conformément aux dispositions de l'article 16 du Statut du Personnel.

### E. - REMUNERATION ET AVANTAGES DIVERS :

Le candidat recruté percevra :

. un salaire de base de F CFA 334 862 ou US \$ 1 116 par mois, au taux de F CFA 300 le dollar américain, si le candidat présente, en plus d'un diplôme universitaire au moins égal à une licence, un titre ou diplôme délivré par une école spécialisée en sciences et techniques de l'information.

les avions, reconfirmations, éventuellement réservations des chambres d'hôtel.

#### B. - CRITERES DE RECRUTEMENT

- <u>nationalité</u> : être ressortissant d'un des Etats Membres du C.S.S.A.;
- . <u>âge</u>: avoir 25 ans au moins et 50 ans au plus au 1er Octobre 1988;
- titres universitaires: la nature des fonctions que le postulant sera appelé à assumer exige que celui-ci justifie d'une culture générale étendue et présente des diplômes universitaires d'un niveau au moins égal à une licence ou de tout autre titre équivalent.

Dans tous les cas, le candidat doit justifier de la possession d'un titre délivré par une Ecole spécialisée en sciences et techniques de l'information;

- expérience pratique : il est vivement souhaité, en outre, que le candidat réunisse un minimum de cinq années dans des postes de responsabilités, assumées au sein des administrations de son Pays d'origine ou auprès d'organisations internationales;
- . <u>langues écrites et parlées</u> : si le candidat est francophone, il doit justifier d'une très bonne connaissance de la langue française et d'un niveau acceptable de l'anglais. S'il est anglophone, il doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et un niveau acceptable du français.

### C. - DOSSIER DE CANDIDATURE

#### . Composition des dossiers ::

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

### a) - candidats fonctionnaires :

- une demande de détachement au poste vacant ;

RECRUTEMENT D'UN ATTACHE DE PRESSE

RECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

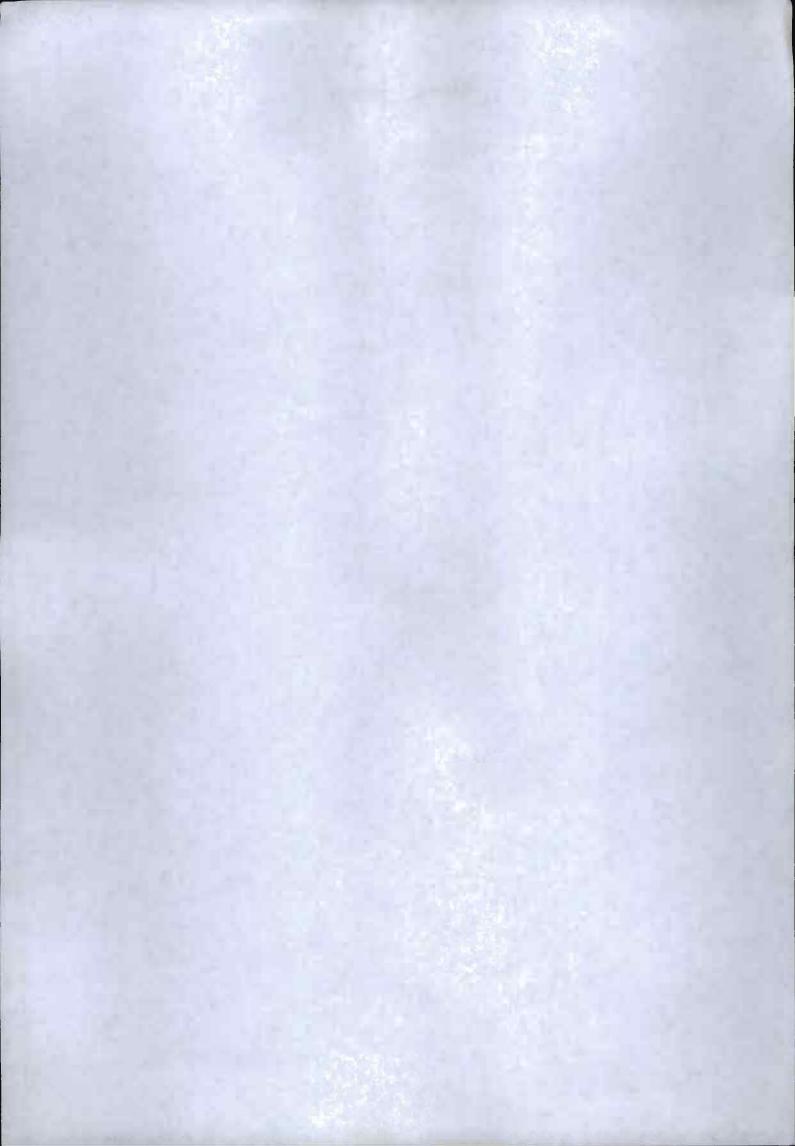
( C. S. S. A.)

### A. - PROFIL DU POSTE

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, l'Attaché de Presse est chargé :

- . en plus des relations publiques d'une manière générale,
  - des relations avec les organes de presse en général (presse écrite, parlée, télévisuelle et filmée);
  - de la revue de la presse hebdomadaire (communiqués, interviews, conférences de presse), dont il fait l'économie régulièrement au Secrétaire Général;
  - de la réalisation d'un bulletin de liaison périodique, rendant compte des activités du CSSA et de ses différentes composantes;
  - des relations avec les organisations spécialisées en presse sportive (U.J.S.A., A.I.P.S., etc);
  - de la réalisation des documents sonores, filmés, etc ;
  - du dossier de la discrimination raciale en Sport;
  - de l'organisation, en collaboration avec les C.N.O. d'Afrique, de campagnes contre toute forme de discrimination raciale, politique ou religieuse au sein du Mouvement Olympique;
  - des questions de protocole (accueil, hébergement, réception, voyages);
  - de l'organisation, en liaison avec le Secrétariat Particulier et les intéressés, des missions du Secrétaire Général et du Personnel du Secrétariat Général : confection des routings, réservation des places dans

.../...



REPUBLIQUE RVANDAISE
HINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, 10 2 9 JUN 1988

Nº 1957/15.09.01

Monsieur le Secrétaire d'Etat

à l'Education Physique et aux

Sports et Président en excretan

de la Zone IV du C.S.S.A.

B.P. 5466 LUANDA

REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANNONA

ORJET: Stage d'entraîneurs de Volleyball.

Honsieur le Secrétaire d'Etat.

Référence faite à la lettre n° 065/ CSSA/Z4 du 17 Mai 1988 vous adressée par le Secrétaire Général de la Zone de Développement Sportif n° 4 du CSSA et conformément à la décision de la Conférence des Ministres chargés des Sports de la Zone 4 réunie à IMANDA du 6 au 10 Avril 1988, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous indiquer les noms d'un participant au stage d'entraîneurs de Volleyball qui sera organisé à Kigali du 4 au 14 Août 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Sourétaire d'Etat, l'expression de ma considération très distinguée.

C.P.I.h:

- Honeieur le Secrétaire Général de la Zone de Développement Sportif nº 4 du CSSA, PK 3 - Avenue Barthélémy BOGANDA B.P. 1078 BANGUI REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Le Ministre de la Jeuneano et du Mouvement Coopératis NDINDILIYIMANA Augustin

BAGA: BEN BAGA: BIXI Zéphyrin Secréta a Général

#### TELEX OFFICIEL.

POUR : SEGERAL

ZONE DE DEVELOPPEMENT

SPORTIF Nº 4

TELEX : JESPORA 5338 RC

BANGUI - RCA

TEXTE: Nº 1940 /15.08.01 DU 4 5 JUIN 1988 STOP HONNEUR VOUS
CONFIRMER TENUE STAGE ENTRAINEURS VOLLEYBALL A KIGALI DU 4 AU
14 AOUT 1988 STOP FAISONS LE NECESSAIRE POUR ADRESSER INVITATIONS PAYS MEMBRES ZONE 4 STOP PRIERE VIRER SUBVENTION AU
COMPTE PRAEN Nº 210648 OUVERT AUPRES BANQUE NATIONALE DU
RWANDA STOP PRIERE NOUS COMMUNIQUER NOMS ET DATE ARRIVEE
EXPERT STOP CONSIDERATION DISTINGUEE FULLSTOP

NDINDILIYIMANA AUGUSTIN

BAGA. SIKI Zéphyrin

#### CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

C. S. S. A.

ZONE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF Nº 4 PK 3 - AVENUE BARTHELEMY BOGANDA BANGUI REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

A traiter par Date ontrée Nº Classement BANGUI, LE 10 Mai 1988

SECRETARIAT PERMANENT

N° ..... CSSA/Z4/

B.P. 1078

TEL.: .....

TELEX: JESPORA 53 38 RC

OBJET: Constitution d'Equipe

IN 45 TAP IT

d'Instructeurs Zonaux.

REF. :

D-6- Short of Wais Le Secrétaire Général

A

TOTE - (TROULLIRE N°001/88/24/ \*\*\*\*

LA TRES HAUTE ASTENDION DE JEURS EXCLIDENCES MESSITURS LES MILISTRES MARGES DES SPORTS DES PAYS MEMBRES DE LA IGNE 4 DU COMMENT SU-PERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

- ANGOLA

- LURUNDI

- CAR ROLL

- CENTERALMANT QUE - CONGO

- GABOU

- CUINTE DOUATORIAJE

- SAO PORT ET PRINCIPE

- TCHLD

- ZAIRE.

La Zône a programmi en 1988 Prois (3) Stages de Porfectionnement de Cadres : Responsables Administratifs des Fédérations Sportives, Entraîneurs de Boxe et de Volleyball.

Le Secrétariat Permanent conscient de sa grande responsabilité dans la formation initiale et permanente de tous les acteurs de la pratique sportive, ressent le besoin de disposer des maintenant d'une Equipe d'Instructeurs Zônaux bénévoles, prêts à répondre aux attentes de tout Pays Membre demandeur.

Pour réussir cette entreprise expérimentale, j'ai l'honneur de vous de ander de bien vouloir me communiquer dans la mesure de capacité pédagogique de vos Pays respectifs :

BSI /6.6.88

The state of the s

Par Télex: Homs et Prénoms de Deux Instructeurs par discipline sportive avec brefs renseignements sur le profil de chacun d'oux.

Par Lettre: Fiche Technique détaillée: Etat-Civil, Aptitudes Sportives et d'autres informations sur les Candidats.

A la fin de tout Stage Zônal, un rapport confidentiel appréciant la valeur technique de chaque instructeur agrée sera établi et communiqué aux Pays Membres./-

LE SECRETAIRE GENERAL

Ambassadeur Bernard MELIUM.